COMMUNE
DE
VAUGRIGNEUSE

ARRÊTÉ N°54-2026
PORTANT AUTORISATION ET ORGANISATION D'UN VIDE-MAISON

Le Maire de la Commune de Vaugrigneuse :

- **Vu** les articles L 2212-1 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales ;

- **Vu** le Code pénal et notamment l'article R 321-9 ;

- **Vu** le Code du commerce, notamment les articles L.310-2, L.310-5, R.310-8 et R.310-19 régissant les ventes au déballage ;

- **Vu** la déclaration préalable (formulaire CERFA n°13939*01) présentée le 05/11/2026 par Madame GRIMBERT Marie-José, sollicitant l'autorisation d'organiser un vide-maison au domicile sis 17 rue de l'Orme Gras, le 05 et le 06 décembre 2026 ;

- **Considérant** que cette vente porte exclusivement sur des objets mobiliers d'occasion appartenant au demandeur et revêt un caractère exceptionnel ;

- **Considérant** qu'il convient de réglementer l'organisation de celui-ci, afin de préserver le bon ordre et d'assurer la régularité des transactions ;

- **Considérant** que la manifestation se déroule sur une propriété privée ;

ARRÊTE

Article 1 : Madame GRIMBERT Marie-José est autorisée à organiser un vide-maison , qui se tiendra sur le territoire de la commune, au domicile sis 17 rue de l'Orme Gras, le 05 et le 06 décembre 2026 ;

Article 2 : L'organisateur est tenu de respecter la réglementation en vigueur, à savoir :
- Ne devra pas dépasser plus de deux déballages par an (vide-greniers compris) ;
- Ne vendre que des objets personnels et d'occasion ;

et afin que les acheteurs potentiels puissent localiser la vente :
- Devra flécher le stationnement aux abords de sa maison ;
- Pourra apposer un affichage indicatif et temporaire à proximité immédiate de son domicile, sans occasionner de gêne pour la circulation routière ou piétonne.

Article 3 : Ampliation du présent arrêté sera transmise à :
- Au représentant de l'Etat ;
- Au Monsieur le Commandant de la Brigade de Gendarmerie de Limours ;
- Notifiée au demandeur

Vaugrigneuse, le 06/11/2026

Le Maire,

Elodie CREPIN

Affiché le 06/11/2026

Ampliations transmises le 06/11/2026